

Assemblée Générale du 28/11/2020

Résolution n°3 : Budget année 2020

1- Recettes

Recettes	Budget 2019	Réalisation 2019	Budget 2020
Publicité site	0	2 000	2 000
Club emploi	0	0	0
parts manif		474	500
ressources propres groupements		800	0
Adhérents diplômés en ligne	48 000	40 260	48 000
Adhérents diplômés			
Elèves adhérents en ligne	800	855	900
Elèves adhérents	32 000	32 148	32 200
Autres produits	0	3 500	
Plus-values		-292	
Produits exceptionnels	0	0	
intérêts		682	700
Frais collecte dons	2 000	1 887	2 000
transfert charges personnel	0	211	
total	82 800	82 526	86 300
Dons (pour mémoire)	13 000	12 582	14 000

- Commentaires
- Globalement le poste « recettes » du budget a été bâti dans la continuité » de l'année 2019, avec les exceptions suivantes :

Assemblée générale du 28/11/2020 : Budget 2020

- Le niveau de recettes correspondant aux cotisations des diplômés, a été fixé au niveau du budget de 2019 (rappel objectif non tenu et atteint seulement à 84,2%)
- Par mesure conservatoire, il n'a pas été considéré de recettes liées à des projets exceptionnels, tel que l'IDEX
- Les subventions reçues par certaines écoles ont été annulées
- Les groupements et amicales sont encouragés à faire participer leurs membres aux manifestations organisées

2- Dépenses

Dépenses	Budget 2019	Réalisation 2019	Budget 2020 siège	Budget 2020 régions	Budget 2020 consolidé
Fonctionnement	34 980	30 756	25400	11000	36 400
Communications	4 280	4 441	4 500	0	4 500
Déplacements/hôtels	13 000	11 878	13 000	0	13 000
Frais bancaires	1 000	997	1 000	0	1 000
Cotisation IESF	3 995	3 995	3 400	0	3 400
Frais personnel	26 665	25 571	27 300	0	27 300
Total	85 220	77 637	74 600	11 000	85 600

Résultat prévu en 2020 : recettes (86 300)

– dépenses (85 600) = + 700 €

- Commentaires

Le poste dépenses comprend quelques points particuliers (notamment le poste frais de fonctionnement) :

- Augmentation de 6 000 €, correspondant à l'amortissement en année pleine du nouveau site internet
- Diminution de 2 250 € correspondant à la suppression du poste « mailchimp » rendu inutile (fonctionnalité incluse dans le nouveau site)
- Rajout d'une provision de 4 000 € pour d'éventuels projets à l'International
- Diminution de la cotisation payée à IESF (- 400 €), suite à une modification de calcul.
- Autres postes stables

3- Projections en fin année 2020

Pour des raisons de calendrier (Covid), cette AG se tient tardivement dans l'année ; il est donc possible, avec une bonne précision de faire des projections sur la réalisation de l'exercice 2020 et donc sur le résultat prévisionnel.

- Recettes

- La courbe des recettes montre que vraisemblablement, le nombre de cotisation devrait être légèrement supérieur à celui de 2019, sans pour autant atteindre l'objectif de 557 cotisants diplômés; cette remarque s'applique également au montant (€) associé.
- Les Frais de collecte des dons reçus du Fonds de Dotation devraient être supérieurs à ceux de 2019, le montant budget pour ceux-ci étant quasiment atteint.

- Dépenses

- Les frais de déplacements et transport devraient être en forte baisse, dû à la période de confinement ; pendant cette période, la quasi-totalité des contacts entre membres (groupements régionaux et amicales) et tenue des CA et CGA ont été faits en visioconférence (ZOOM) pour un cout mensuel minime. Il est anticipé un gain de l'ordre de 30% sur ce poste, soit environ 4 000€.
- La provision de 4 000 € pour des projets à l'International, ne sera probablement pas utilisée.

Assemblée générale du 28/11/2020 : Budget 2020

- Les autres postes correspondent majoritairement à des frais fixes (salaires, informatiques, communications) ne sont pas impactés par le ralentissement de l'Association et devraient rester en ligne avec les prévisions.

4- Conclusions

- Le résultat 2020 de l'association (budgété à +310 €) devrait être largement positif en 2020 (> 3 000 €)
- Il en résultera un accroissement important des fonds propres de l'association, dont le total au 01/01/2020 était de 251 300 € (rappel : amortissement annuel du site de 6000€ jusqu'à la fin de l'exercice 2022).

**Alain DEMOUSTIER,
trésorier national**

Le 17 octobre 2020